

TITRES-SERVICES PAPIER			
Champs contrôlés	Tous les champs en particulier sur le NISS et date de prestations	Tous les champs	Tous les champs
Délais de correction	30 jours	Jusqu'à la date de péremption du titre pour les entreprises agréées	30 jours
Déclaration des titres	Champs non lisibles et vides sont automatiquement complétés par Sodexo	Seuls les champs non lisibles sont complétés par Sodexo	Seuls les champs non lisibles sont complétés par Sodexo
Marge de tolérance pour champs non lisibles		Marge de tolérance à partir de 100 titres dans la remise	Marge de tolérance à partir de 100 titres dans la remise
Titre est définitivement non remboursé si	<ul style="list-style-type: none"> • Non corrigé après 30 jours • Annulé par l'utilisateur • Périmé • La prestation a été effectuée + de 12 mois avant la date d'émission du titre 	<ul style="list-style-type: none"> • Non corrigé avant la date de fin de validité du titre • Annulé par l'utilisateur • Périmé • Prestations > 177h pour un travailleur • Le titre est remis + de 12 mois après la date de remise 	<ul style="list-style-type: none"> • Non corrigé après 30 jours • Annulé par l'utilisateur • Périmé • Prestations > 176h pour un travailleur • La prestation a été effectuée + de 12 mois avant la date d'émission du titre

SERVICE CLIENTELE UTILISATEUR	☎ 02/401 31 30	☎ 02/401 31 70	☎ 02/401 31 60
NUMERO DE COMPTE BANCAIRE <i>pour les commandes de titres-services</i>	BE41 0017 7246 2610	BE15 0017 7247 4330	BE28 0017 7246 3620
% DE DEDUCTIBILITE DU TITRE-SERVICE POUR L'UTILISATEUR (àpd 1/1/22)	20% (sur les 174 premiers titres-services)	10% (sur les 150 premiers titres-services)	15% (sur les 163 premiers titres-services)